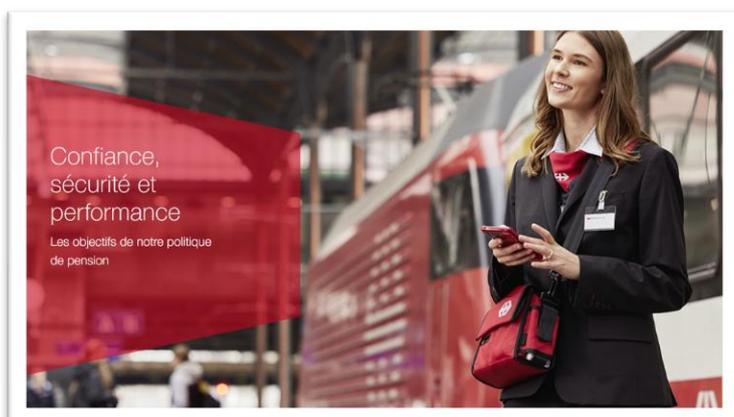


Mercredi 22 octobre 2025

« La Caisse de pension des CFF sans secrets : Tout ce qu'il faut savoir sur le deuxième pilier »



Le deuxième pilier est un thème qui, pour certains, peut paraître compliqué, pour d'autres peu intéressant ou même trop lointain, car il concerne une période de notre vie, la retraite, pour laquelle seuls les quinquagénaires ou les sexagénaires se sentent quelque peu concernés. Il n'empêche, connaître quels sont les réflexions, voire, les actions à mener en temps voulu peuvent avoir son importance. Le travail à temps partiel qui se généralise a-t-il une influence sur mon deuxième pilier ? Et si oui,

comment puis-je me prémunir contre une trop forte réduction de mon revenu, une fois atteint l'âge de la retraite ? Dois-je retirer tout ou partie de mon capital du 2^e pilier ou une rente à vie est-elle plus sûre ? Tous ces aspects et d'autres encore seront abordés avec Andrea Niggli, responsable de la gestion des actifs de la Caisse de pension des CFF, le mercredi 22 octobre 2025 de 12 h 00 à 13 h 00.

Lieu	Auditorium du Parc du Simplon à Renens	
Date	Mercredi 22 octobre 2025, Manifestation d'înatoire de 12 h 00 - 13 h 00	
Programme	12 h 00	Ouverture, accueil, présentation de l'intervenante
		Présentation de la CP CFF par Andrea Niggli, responsable des assurés actifs à la Caisse de pension CFF
		Échange avec notre conférencière du jour
		Boissons et petit en-cas seront servis à la fin de la conférence pour partager un moment convivial
	13 h 15	Fin de la manifestation

Venez nombreux et profitez de cette plateforme d'échange que cet événement nous offre en toute convivialité.

Association des cadres des transports publics ACTP

Nicolas Steinmann

Président du groupe régional Romandie / Valais

Informations importantes

Inscription

Prière de vous inscrire uniquement en ligne sur le site <https://kvoev-actp.ch/fr/manifestations>.

Clôture des inscriptions



Invitez vos collègues

Invitez vos collègues à vous accompagner. C'est une excellente manière de découvrir l'ACTP.

Enregistrement vidéo, photos

Des photos et des vidéos peuvent être prises pendant la manifestation. En vous inscrivant, vous donnez votre accord à ce sujet.

En cas d'empêchement

Si vous avez un empêchement de dernière minute ***le jour de la manifestation***, nous vous prions d'annuler votre participation à temps par SMS au 079 743 47 16 (Nicolas Steinmann).

Pour vous désinscrire *au préalable*, prière d'envoyer un courriel à info@kvoev-actp.ch.